

ACTARES

Actionnariat pour une économie durable
AktionärInnen für nachhaltiges Wirtschaften

Lettre d'information n° 4 Janvier 2002

Editorial

Electrochoc pour l'ensemble de la Suisse et des Suisses, la débâcle de Swissair ne pouvait nous laisser indifférents. Dans cette Lettre d'info 4, nous vous transmettons notre position d'actionnaires responsables. Concernant le droit des actionnaires, nous avons également fait des propositions en réponse à des consultations lancées respectivement par la Bourse suisse et Economiesuisse.

Lors de notre première campagne d'interventions au printemps 2000, nous avons demandé un rapport social à UBS, parallèlement à la Caisse de pension des fonctionnaires de Genève, la CIA. Ce rapport, «Notre Engagement», est paru en novembre 2000 et nous nous sommes attachés à l'analyser. Un résumé de ce qui apparaît comme des points forts et des points faibles de «Notre Engagement» vous est présenté en page 2.

Côté réseau international, nous avons rencontré pour la deuxième fois des mouvements d'actionnaires responsables européens à Francfort (D) en septembre 2001. Cette réunion a débouché sur la mise en place d'une campagne commune à l'échelle européenne pour 2002. Elle s'inscrivait dans le programme plus large de «l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire» et sa

rencontre mondiale de Lille (F) début décembre.

Parmi les informations pratiques relatives à notre fonctionnement, notez bien la date de notre deuxième assemblée générale 2002 à laquelle nous espérons vous retrouver nombreux,

Enfin, il est encore temps de vous souhaiter à toutes et à tous une

très bonne année 2002.

Sommaire

Editorial	p. 1
Débâcle de Swissair: position d'ACTARES	p. 2
Consultation sur le droit des actionnaires	p. 2
Notre Engagement sous la loupe d'ACTARES	p. 2
Réseau européen	p. 3
Rencontre mondiale de Lille	p. 4
Partenariats en Suisse	p. 5
Représentation en AG de nos membres	p. 5
Campagne 2002 d'ACTARES	p. 5
Assemblée générale d'ACTARES	p. 6
Appel à souscription	p. 6
Infos pratiques	p. 6
Coupon-réponse	p. 5-6

Débâcle de Swissair: position d'ACTARES

Face aux derniers événements concernant la compagnie SAirGroup, ACTARES entend rappeler les principes suivants qui découlent de ses statuts:

- la nécessité pour les sociétés cotées en bourse d'être gérées par des administrateurs indépendants, c'est-à-dire ne constituant pas des groupes d'intérêts particuliers au sein du conseil d'administration, en particulier s'agissant des créiteurs, des prestataires de services, des fournisseurs, des membres de la direction;
- la nécessité d'élire aux conseils d'administration des personnes disponibles, c'est-à-dire n'exerçant pas une multiplicité de mandats d'administrateur par ailleurs;
- la nécessité que les conseils d'administration soient constitués de personnalités aux compétences différenciées parmi lesquelles devraient figurer, en nombre suffisant, des spécialistes confirmés du domaine d'activité principal de la société.

En outre, lors d'une cessation d'activités, il est essentiel que les administrateurs, les directions de ces entreprises, et les liquidateurs, traitent de manière loyale et équitable les partenaires de l'entreprise, actionnaires, employés et fournisseurs, en concertation avec leurs représentants.

Enfin, concernant la débâcle de Swissair, l'association ACTARES rappelle:

- la nécessité que les administrateurs présents et anciens de SAirGroup assument leurs responsabilités et supportent les conséquences de leurs actes, tant en droit civil (au niveau financier) qu'en droit pénal;
- la responsabilité des réviseurs aux comptes de SAirGroup qui n'ont pas su informer les actionnaires sur la situation comptable réelle du groupe.



Consultation sur le droit des actionnaires

Durant ces derniers mois, les pratiques de gouvernance d'entreprise (Corporate Governance) en Suisse ont été souvent critiquées dans les médias, durant les

assemblées générales (voir notre *Lettre d'Info* 3) et par des investisseurs suisses et étrangers. Pour répondre à ces critiques, la Bourse suisse SWX et Economiesuisse sont passées à l'action: SWX présentait à l'automne 2001 un projet de « Directive concernant les informations relatives au Corporate Governance » pendant que Economiesuisse publiait son « Corporate Governance Swiss Code of Best Practice ».

Même si les deux textes ont pour but d'améliorer les pratiques de Corporate Governance en Suisse, ils se distinguent par leurs approches. La directive de SWX donne une liste des informations que les entreprises seront obligées de publier dans un chapitre ad hoc de leurs rapports annuels. En revanche, le Swiss Code of Best Practice contient des recommandations concrètes de bonnes pratiques de Corporate Governance. La Directive de SWX sera obligatoire pour toutes les entreprises cotées, tandis que le Swiss Code of Best Practice n'a qu'un statut de recommandation.

Les deux textes ont été mis en consultation durant le courant de l'automne 2001 auprès des entreprises, des investisseurs ainsi que d'autres cercles de personnes intéressées. ACTARES a profité de l'occasion et a publié une prise de position pour les deux documents disponible prochainement sur notre site web.

Informations sous:

www.swx.com/news/media

www.economiesuisse.ch/f/fokus



Notre Engagement sous la loupe d'ACTARES

Le rapport social d'UBS, promis lors de son assemblée générale 2000, est paru fin novembre de la même année sous le titre « *Notre engagement* ». Il se subdivise en chapitres consacrés respectivement aux clients et clientes, aux collaborateurs et collaboratrices, aux actionnaires et à la société civile. ACTARES s'est lancé dans l'analyse de ce rapport, chapitre par

chapitre. En voici, selon nous, les points forts et les points faibles.

Points forts:

- il s'agit du premier rapport social complet publié en Suisse, complet car y sont évoqués les clients, les collaborateurs, les actionnaires, la société civile;
- la banque n'a pas hésité à faire son auto-critique sur certains points, par exemple à admettre l'augmentation du taux de fluctuation du personnel, la baisse de satisfaction des clients et des collaborateurs à la suite de la fusion;
- le rapport fait part des engagements éthiques pris par la banque: adhésion au Pacte global de l'ONU (respect d'un certain nombre de principes dans les domaines des droits humains, du droit du travail et de la protection de l'environnement), et aux principes de Wolfsberg (lutte contre le blanchiment de l'argent sale);
- point très positif, un certain nombre de données chiffrées sont fournies: nombre de collaborateurs employés en Suisse et à l'étranger, nombre de jeunes apprentis et pourcentage par rapport au total du secteur, pourcentage des femmes cadres et membres de la direction en Suisse et à l'étranger, résultat de l'enquête de satisfaction menée auprès des collaborateurs, nombre de collaborateurs au bénéfice d'un plan de reclassement, informations sur la rémunération globale des "top managers" et des membres du conseil d'administration;

Points faibles:

- il manque des données chiffrées concernant: l'enquête de satisfaction menée auprès des clients, la rémunération individuelle de chaque "top manager" ou membre du conseil d'administration;
- il manque des informations et données chiffrées sur les moyens qu'entend utiliser la banque pour remédier à certains problèmes: compte-t-elle par exemple prendre des mesures pour que le pourcentage de femmes cadres et membres de la direction en Suisse atteigne au moins celui de l'étranger, dans quel délai?

Quels sont les résultats des mesures prises pour lutter contre le blanchiment de l'argent? Combien de cas ont été transmis à la Commission fédérale des banques?

- il n'y a aucune information sur la suite qu'entend donner la banque à ce rapport: à quelle fréquence souhaite-t-elle l'actualiser?
- le rapport n'a pas eu toute la publicité qu'il méritait: selon une mini-enquête que nous avons menée, il n'était pas disponible dans toutes les succursales et de nombreux employés semblent n'en avoir jamais entendu parler.
- Enfin, il n'y a pas de contrôle extérieur (audit) sur le contenu du rapport (à la différence des rapports financiers).

ACTARES a accueilli avec grand intérêt la publication de *Notre Engagement*. Même si parmi les justifications à la publication de ce rapport, les préoccupations de l'ordre de l'image semblent prendre le pas sur celles relatives à l'éthique, il est tout à l'honneur de la plus grosse entreprise suisse d'être la première à publier un rapport social sur les clients, les collaborateurs, les actionnaires et la société. Il nous semble important que ce travail soit poursuivi afin de ne pas donner seulement un aperçu de l'état de la situation sociale de l'entreprise mais aussi de connaître son évolution dans le temps. Nous espérons également que notre travail contribuera à faire connaître *Notre Engagement*.

Vous pouvez commander l'analyse complète «*Notre Engagement*», le rapport d'UBS sous la loupe d'ACTARES grâce au coupon-réponse qui figure en page 5.

Pour plus d'informations sur ce que doit contenir un rapport social (ou un rapport environnemental), nous vous renvoyons à nos deux dossiers techniques *Le rapport environnemental* et *Le rapport social* (à commander également grâce au coupon-réponse, page 5)

Enfin, pour commander *Notre Engagement*:
UBS AG, Informationszentrum, CA50-XMB,
8098 Zurich



Deuxième rencontre du réseau européen

Les 28, 29 et 30 septembre 2001 se sont réunis à Francfort (Allemagne) vingt-et-un représentants de seize mouvements d'actionnaires responsables actifs ou intéressés à la question de ce que l'on nomme "l'investissement socialement responsable". Tous étaient originaires d'Europe, à l'exception de la participation de L'Interfaith Center on Corporate Responsibility (Centre interreligieux sur la responsabilité des entreprises) des Etats-Unis.

La rencontre a reçu le soutien financier de la Fondation pour le progrès de l'homme et de Church Development Service (association née à l'initiative des Eglises protestantes allemandes).

Outre un exposé sur la problématique du droit des actionnaires minoritaires en Europe, les trois journées ont été l'occasion de présenter les différentes stratégies des mouvements. En substance, on distinguera deux tendances:

- la stratégie de mouvements existant depuis une vingtaine d'années pour qui la détention d'actions d'une entreprise et l'intervention en assemblée générale est un moyen parmi d'autres pour lutter contre des violations des droits humains ou des atteintes à l'environnement provoquées par les activités des entreprises concernées;
- la stratégie de mouvements nés de la popularisation de l'actionnariat - que ce soit directement lors de privatisations d'entreprises ou indirectement avec l'apparition de la retraite par capitalisation ou le remplacement de l'épargne traditionnelle par l'acquisition de fonds de placements - et qui se sentent responsables des activités des entreprises. Face à la tendance actuelle de "maximisation de la valeur actionnariale" (selon laquelle, la direction a pour rôle de faire en sorte que l'entreprise génère un profit maximum pour augmenter la valeur des actions), il s'agit alors de faire entendre une autre voix: certes l'entreprise pour survivre doit faire du profit mais ce dernier ne doit pas être obtenu au prix du social et de l'environnement. Si le terme "environnement" est relativement clair, précisons que celui de "social" implique les collaborateurs de l'entreprise (conditions de travail des collaborateurs directs mais aussi

les employés de sous-traitants dans les pays du Sud et de l'Est), les clients (qualité des produits), les fournisseurs, bien évidemment les actionnaires, mais aussi la société "civile" dans son ensemble.

L'existence de deux tendances s'explique par des pratiques dissemblables de la popularisation de l'actionnariat et probablement aussi par des cultures différentes de militantisme. Les membres du réseau tiennent à respecter ces différences de pratiques. Les exemples présentés lors du séminaire ont montré que les deux manières de faire avaient conduit à des résultats positifs.

Lors de la rencontre, les mouvements se sont proposés de travailler sur une campagne commune en 2002 autour de l'égalité des chances entre hommes et femmes dans l'entreprise.

Une nouvelle rencontre a été prévue pour l'automne 2002.

Vous trouverez un résumé des interventions faites lors de la rencontre ainsi que toute information utile sur les différents participants au réseau sous l'adresse: www.ethicalshareholders.net



Rencontre mondiale de Lille

Depuis quelques années, la Fondation Charles Léopold Meyer pour le progrès de l'homme, (fondation de droit suisse), travaille à une mise en réseau d'individus et d'organisations sensibles aux impasses du monde actuel. La FPH a impulsé la création d'une «Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire». Elle a soutenu financièrement la mise en réseau des associations d'actionnaires responsables européens. ACTARES a, comme représentante du réseau, participé à deux rencontres: la première à Sinaia en Roumanie qui a réuni une centaine de participants d'origines européenne et méditerranéenne, la seconde à Lille, en France, qui clôturait les travaux de l'Alliance. Cette manifestation, étalée sur dix jours, a permis la rencontre de 400 participants issus de tous les continents.

Informations sous: www.alliance21.org



Partenariats en Suisse

ACTARES est membre du Réseau pour la responsabilité sociale dans l'entreprise RSE/NSW qui réunit entrepreneurs, universitaires et autres praticiens de la responsabilité sociale dans l'entreprise. La prochaine rencontre du réseau aura lieu le 19 mars à Lausanne. Un projet de label social y sera présenté.

Informations sous: www.nsw-rse.ch
E-mail: büro@nsw-rse.ch

ACTARES sera également présente à un module de formation organisé du 5 au 7 février à Fribourg par l'Institut interdisciplinaire d'études des droits de l'homme sur le thème «Ecoéthique. Ethique économique et droits humains».

Programme complet de la journée sous:
www.unifr.ch/iiedh/enseignement/
ou commande au: 026/ 300 73 69



Représentation en AG des SA

Au printemps dernier, un certain nombre d'entre vous nous ont demandé de représenter leurs voix lors des assemblées générales des sociétés anonymes dont ils

détiennent des titres. Notre petite équipe n'est malheureusement pas en mesure d'assister à toutes les assemblées générales, ni de donner des directives de vote. Nous vous informerons par courrier, comme les années précédentes, des interventions que nous comptons faire en assemblée générale. Pour les autres détenteurs d'actions, nous vous incitons à donner vos voix, même lorsque ces dernières concordent avec les propositions du Conseil d'administration au représentant indépendant: il est toujours bon que l'exercice démocratique du vote se fasse.



Campagne d'interventions 2002

Parmi les interventions 2002, nous allons bien sûr poursuivre nos demandes faites les années précédentes concernant la publication de rapports environnementaux et sociaux.

Nous nous lançons également, en partenariat avec l'organisation lucernoise UND et en lien avec nos collègues européens, dans une campagne sur l'égalité des chances entre hommes et femmes dans l'entreprise. Un questionnaire sera envoyé sous peu à une trentaine de sociétés suisses. Les résultats de cette enquête seront mis à la disposition de nos membres et du public ultérieurement.

Nous allons également nous pencher sur la question des organismes génétiquement modifiés.



Je souhaite:

- recevoir..... exemplaire(s) de «*Notre Engagement*», le rapport d'UBS sous la loupe d'ACTARES (gratuit)
- recevoir votre dossier technique n°1: *Le rapport environnemental*
- recevoir votre dossier technique n°2: *Le rapport social*
(prix pour un dossier technique: Fr. 15.-; deux dossiers techniques: Fr. 25.-)
- m'abonner à votre *Lettre d'information* (pour les non-membres; prix abonnement un an, deux numéros: Fr. 20.-; les membres reçoivent automatiquement la *Lettre*).
- devenir membre (cotisation annuelle: membres individuels: Fr. 40.-; étudiants, chômeurs, AVS, AI: Fr. 25.-; couples: Fr. 60.-; personnes morales à but non lucratif: Fr. 100.-; personnes morales à but lucratif: Fr. 500.-)
- soutenir ACTARES par une souscription annuelle de Fr.

N'oubliez pas de remplir vos coordonnées au dos de ce coupon !!!

Assemblée générale d'ACTARES

La prochaine assemblée générale d'ACTARES a lieu le:

samedi 16 mars toute la journée

La partie statutaire sera suivie d'une information autour de notre campagne sur l'égalité des chances entre hommes et femmes dans l'entreprise.

Le lieu et l'heure précise ainsi que des informations sur les intervenants parviendront à nos membres par courrier. Les non-membres sont les bienvenus.



Appel à souscription

Pour sa troisième année consécutive, ACTARES souhaite pouvoir compter sur des rentrées fixes en début d'année pour mener à bien ses activités.

Nous proposons donc à nouveau à tous ceux qui le peuvent, de s'engager à nous verser pour l'année 2002 un montant mensuel fixe au moyen du coupon-réponse ci-dessous.

Nous vous ferons alors parvenir dès réception un jeu de bulletins de versement.

Vous pouvez aussi procéder par ordre de virement permanent sur le CCP 17- 443 480-3.

Votre soutien est primordial! Merci d'avance à toutes celles et tous ceux qui donneront une suite favorable à notre appel.



Nouvelle adresse

Notre antenne alémanique a déménagé. Depuis le 1er janvier, nous sommes installés à Lucerne. Merci de prendre note de nos nouvelles coordonnées.

ACTARES

Neustadtstrasse 34, 6003 Luzern

Tél. 041 360 29 78

Fax. 041 361 06 77

E-mail: info@actares.ch

Rajeunissement de notre site web

Notre site web a subi un rajeunissement à découvrir sous:

www.actares.ch



Nom et prénom:

Adresse complète:

Tél. et fax:

E-mail:

A renvoyer à:

ACTARES, CP 171, 1211 Genève 20; fax: 022 733 35 80; e-mail: secretariat@actares.ch

ACTARES, Neustadtstrasse 34, 6003 Luzern, fax: 041 361 06 77 ; e-mail: info@actares.ch

Info 4/ 01.02